BENNE ROBOTISÉE

POSITIONNEMENT DES BACS



La collecte de vos bacs s'effectue à l'aide d'un bras articulé piloté par le chauffeur depuis sa cabine.

Afin de garantir le bon fonctionnement du service et la sécurité du conducteur, veillez à présenter vos bacs suivant les consignes indiquées au verso de ce document.

Cholet agglomération

La veille du jour de collecte, merci de rassembler vos bacs par couleur et de les positionner en bordure de chaussée.



Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte.

La poignée doit être tournée vers votre maison et le couvercle bien fermé sans aucun objet sur le bac.

25 cm

1 mètre

25 cm

Vos bacs doivent être éloignés **d'au moins 1 mètre** de tout obstacle (arbre, véhicule) et sans entrave en hauteur (fil électrique).

ATTENTION :
Collecte en bac exclusivement.
Les sacs déposés à côté ne seront pas collectés.

Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - Photo et images : shutterstock - mars 2026

CITEO

Direction de l'Environnement
contactdechets@choletagglomeration.fr

CONTACT **02 44 09 25 00**